

1229.

ORDRE *de la Foi et de la Paix.* (FRANCE.)

Institué par *Amencæus*, archevêque d'Auch, Evêque de Comminges, les autres prélats et seigneurs de Gascogne, pour réprimer les violences des brigands nommés *Routiers*, et les entreprises des Albigeois, ainsi que l'audacieuse injustice de ceux qui retenoient les biens ecclésiastiques.

Confirmé par le pape Grégoire IX, en 1230, et éteint en 1261. On ne connoît pas sa marque distinctive.

NOTES.

1°. Les *Routiers*, dont il est parlé dans cet article, étoient des espèces de troupes de brigands mêlés de diverses nations que les princes prenoient à leur solde au besoin. On leur donne dans l'histoire divers noms: tantôt on les appelle *Cottereaux*, *Coterelli*; tantôt *Routiers*, *Ruptarii*, *Rutarii*; et tantôt *Brabançons*, *Brabanciones*: nos anciens historiens français les appellent *Routes* et *Compagnies*. Duguesclin en délivra la France sous Charles V, dit le Sage, en les menant en Espagne au secours de Henri de Transtamare. Voyez histoire de France de Vély, tome 10, pag. 81 et suiv.